

# Tarifs 2025-2026

Participation des familles

Maternelle	Elémentaire
790 € *	770 € *

Afin d'optimiser les coûts de fournitures, leur montant annuel a été intégré, évitant ainsi toute facturation complémentaire au fil de l'année.

Vous bénéficiez d'une réduction pluri-inscription à partir du troisième enfant scolarisé à Saint-Paul ou dans un autre établissement du Réseau de l'Angoumois. Merci de consulter les services administratifs pour plus d'information concernant les dispositifs complémentaires.

\* La contribution destinée à l'organisation départementale et académique de l'Enseignement Catholique dont le montant est calculé par enfant en fonction du cycle est intégrée dans la participation des familles ainsi que l'assurance extrascolaire (Mutuelle Saint-Christophe).

Fonctionnement de  
l'Enseignement Catholique

Maternelle	Elémentaire
0 €	0 €

Voir ligne participation des familles.

Facturation consommables  
annuels

Ecole	21,50 €
-------	---------

Sous réserve de modification par l'APEL

Adhérer à l'APEL permet de participer activement à la vie de l'établissement et de recevoir « Famille Education », le journal national des parents de l'Enseignement Catholique.

Association des Parents  
d'Elèves (APEL adhésion  
volontaire)

Restauration, prix du  
repas

<i>Tarif unique : 6.10 €</i> Ce tarif comprend le coût de la restauration et de l'encadrement
--

Sous réserve de modification par notre fournisseur

Garderie et  
Etude encadrée du soir

Forfait mensuel 1 enfant : 38,00 €	Prestation à l'unité : 5,00 €
Forfait mensuel 2 enfants : 49,00 €	
Forfait mensuel 3 enfants : 59,00 €	

Modalités de règlement

Facturation annuelle : possibilité d'opter pour un des deux modes de règlement :

- Règlement en 9 prélèvements automatiques du 10 octobre au 10 juin
- Règlement par chèque

Ecole Saint-Paul



**Saint-Paul**  
Ecole • Collège • Lycée